

Soisy-sous-Montmorency, le 3 septembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de la présentation par le Premier Ministre des grandes lignes de la réforme pénale, le SICP regrette une nouvelle fois que le dogme qui préside à tout raisonnement relatif à la réforme pénale repose sur l'évitement quasi-systématique de l'incarcération.

Le prétendu « tout carcéral », qui serait la règle dans notre pays jusqu'à présent, n'est qu'une idée préconçue ne reposant sur aucun élément objectif avéré.

Le Ministre de l'Intérieur lui-même a rappelé, dans son courrier au Chef de l'État, le faible niveau de places de détention dont dispose notre pays au regard des situations existantes dans des pays européens équivalents. Il a ainsi démontré que ce supposé « tout carcéral » n'était qu'une illusion, en permanence réaffirmée.

La suppression des peines planchers, déjà peu appliquée par des magistrats faisant majoritairement preuve d'une aversion naturelle pour l'incarcération, ne fera que donner un signe supplémentaire de faiblesse de l'institution judiciaire aux délinquants et, en particulier, aux plus chevronnés d'entre eux.

Le SICP rappelle que des études nationales et internationales très sérieuses ont démontré qu'une toute petite partie des délinquants (environ 5 %), mutirécidivants, commettaient à eux seuls plus de la moitié des faits de délinquance enregistrés.

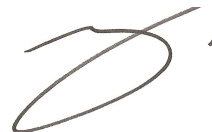
C'est pourquoi le SICP réclame la plus grande fermeté à l'endroit de ces derniers qui ne peuvent être traités autrement que par l'incarcération. Ainsi, le SICP n'a pas peur de réaffirmer que l'emprisonnement reste le seul moyen de neutraliser ces délinquants afin de garantir la protection de nos concitoyens, en Seine Saint-Denis comme à Marseille.

Si la construction de 6 500 places de prison va dans le bon sens, ce chiffre reste pour autant largement éloigné des besoins réels de notre pays pour redonner du sens à l'action de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale.

L'action policière est une mission largement fondée sur la motivation des acteurs humains qui la mettent en œuvre.

Toute mesure tendant à éviter la neutralisation des auteurs d'infractions interpellés par la Police Nationale ne fera qu'alimenter la démotivation, déjà largement entamée, des fonctionnaires de terrain.

**Olivier BOISTEAUX**  
Président du SICP



Contact Presse : Olivier BOISTEAUX 06.99.53.17.17